

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Toute commande passée auprès de **DALLE 17** emporte l'adhésion sans réserve aux présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») qui prévalent sur toutes autres conditions, générales ou particulières, non expressément agréées par **DALLE 17**. Les CGV peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis. Le fait pour **DALLE 17** de ne pas se prévaloir de l'une des présentes dispositions ne vaut pas renonciation.

1- FOURNITURES SEULES

Toute commande engage le client de manière ferme et définitive, toutefois, seule la confirmation écrite par **DALLE 17** l'engage sur les termes de ladite confirmation. Il est de la seule responsabilité du client de vérifier et valider, préalablement à la commande, la compatibilité des éléments commandés avec la construction prévue et le contenu des devis, notes de calcul, plan de calepinage, etc. remis par **DALLE 17**. Les éventuels conseils et/ou données techniques sont proposés sans garantie, les conditions de des chantiers et méthodes de pose n'étant en aucun cas sous notre contrôle mais sous la seule responsabilité du client. Le client est le seul garant du respect de la réglementation, avis et notices technique, guides de pose, normes et DTU en vigueur. Les marchandises sont mises à disposition départ dépôt siège social Rue Pierre et Marie Curie – 17100 SAINTES. Les délais sont indicatifs et en aucun cas leur dépassement ne peut entraîner l'annulation de la commande ou le versement d'indemnités ou de pénalités quelconques. Le client doit vérifier à l'enlèvement/réception les quantités, la qualité et la nature des marchandises reçues. Toute réclamation doit être formulée à **DALLE 17** par lettre recommandée avec avis de réception 48 heures maximum après la date de réception. Le client ne peut faire valoir aucun droit à des dommages et intérêts et ne peut que demander le remplacement éventuel de la marchandise. Le cas échéant, en cas d'accord de **DALLE 17**, le retour des articles litigieux à **DALLE 17** doit s'effectuer dans un délai de 8 jours. A défaut, le remplacement fait l'objet d'une facturation. En cas de non-respect de l'ensemble de ces conditions, aucune réclamation ne peut être prise en considération.

2- OBJET

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de préciser, en dehors des éventuelles dispositions légales d'ordre public applicables au cas d'espèce considéré, les modalités d'exécution et de règlement applicables aux commandes de fourniture et/ou de travaux. Elles complètent le devis et tout autre document particulier (par exemple avenant) émis par l'entreprise et forment ensemble le contrat. Elles prévalent sur tout document antérieur, ainsi que sur tout document émanant du client, notamment ses éventuelles conditions générales d'achat. En cas de contradiction ou de divergence, les conditions particulières (devis ou autre document particulier émis par le vendeur) prévaudront sur les conditions générales.

3- MODIFICATION DE L'OFFRE INITIALE

a. Par le Client

Si, avant acceptation de l'offre, le Client y apporte des modifications, celles-ci sont soumises à la validation expresse de l'Entreprise qui se réserve le droit de les refuser ou de proposer une nouvelle offre.

b. Par l'Entreprise

Le Client est définitivement engagé par son acceptation de l'offre établie par l'Entreprise. Dans l'hypothèse où l'Entreprise se verrait dans l'obligation, après acceptation par le Client de l'offre initiale, d'y apporter des modifications, par exemple compte tenu de conditions particulières d'exécution de sa prestation dont elle n'aurait pas été informée au préalable par le Client, en cas de refus par le Client desdites modifications formalisées au moyen d'un avenant, l'Entreprise se réserve le droit de considérer ce refus comme une résiliation et d'y apporter toute suite telle que définie à l'article 13 des présentes conditions générales. Il en ira de même si le support révèle des sujétions imprévues, non décelables avant le démarrage de ses travaux par l'Entreprise.

4- EXECUTION DES TRAVAUX

Il appartient au client de rendre accessible le lieu d'exécution, au plus tard à la date de démarrage des travaux. Les éventuels travaux préparatoires (regards, tuyaux d'évacuation, bandeaux, enduits, ...) sont à la charge du client et devront être réalisés en amont. A défaut, l'Entreprise se réserve le droit de modifier ses conditions d'intervention, notamment s'agissant du délai, voire encore des conditions techniques ou encore du prix. Elle ne saurait en aucun cas être considérée dans cette hypothèse comme défaillante dans l'exécution de ses obligations. Dans l'hypothèse où la défaillance du client dans l'exécution des travaux préparatoires avant la date d'intervention de l'Entreprise cause un préjudice à cette dernière (attente du poseur sur place, voire nécessité de reprogrammer une date d'intervention), le Client sera redevable envers l'Entreprise d'une indemnisation de son préjudice pour au montant forfaitaire de 250 euros.

5- AVENANTS

Toute modification de l'offre initiale (travaux supplémentaires, changement de matériaux, ...) sera formalisée au moyen d'avenants établis par l'Entreprise et soumis à la validation du Client. Un refus du Client entrant dans les termes et conditions de l'article 3, pourra entraîner la résiliation du contrat.

6- PRIX DU MARCHÉ – CLAUSE DE REVISION

Le prix fixé au devis est garanti pour une période de 2 mois. Les prix des marchés de travaux sont révisés en fonction de l'évolution de l'indice national du bâtiment (BT01).

7- TVA ET VARIATION FISCALE

Les prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur au moment de l'offre. Toute variation intervenant sur le taux de TVA sera répercutée sur le prix TTC. Les parties conviennent qu'en cas de requalification fiscale sur le taux de TVA applicable aux travaux, le Client s'engage à assumer la totalité de la régularisation (principal, pénalités et intérêts) et à rembourser l'Entreprise rectifiée fiscalement des sommes versées par elle à ce titre.

8- MODALITES DE REGLEMENT

Sauf mention spéciale dans les conditions particulières, les travaux de l'Entreprise sont payables sous 8 jours à compter de la date de la facture. Aucun escompte ne sera appliqué pour paiement anticipé. Le paiement est portable. En cas de paiement par traite, le Client devra accepter celle-ci dans les délais prévus et indiquer sa domiciliation bancaire. Les frais afférents seront à la charge du Client.

9- PENALITES DE RETARD

Tout paiement tardif donnera lieu, conformément à l'article L 441-10 du Code de commerce, à l'imputation par le Vendeur à son Client professionnel d'intérêts de retard au taux de 10 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros par facture non réglée à l'échéance.

10- CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Les biens et matériels, posés ou non, restent la propriété de l'Entreprise jusqu'au paiement intégral. En cas de défaut de paiement, l'Entreprise pourra les revendiquer. Il est entendu entre les parties que cette clause de réserve de propriété ne fait pas obstacle au transfert de la garde sur les biens et matériels livrés et/ou mis en œuvre, à compter de leur date de livraison.

11- RECEPTION DES TRAVAUX

La réception des travaux par laquelle le Client déclare accepter l'ouvrage avec ou sans réserve se fait en présence de l'Entreprise et du Client ou de leurs représentants désignés. Elle donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal signé des deux parties en deux exemplaires, un pour chacune d'entre elles.

12- GARANTIE ET RESPONSABILITE

Tous les matériaux portant la marque DAL'ALU sont garantis par leur fabricant pour une durée d'utilisation normale.

12.1 • Garantie SAV : en cas de défaut ou panne, le Client devra contacter la Société au numéro de téléphone indiqué sur le devis accepté par le Client. La Société confirmera au Client la marche à suivre pour mettre en œuvre la garantie.

12.2 • Garanties légales de conformité : la Société est tenue, pour tous les Equipements vendus, à l'application des garanties légales de conformité (articles L. 217-4 à L. 217-13 et L. 217-16 du Code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil) dans les conditions prévues par la loi.

La Société décline toute responsabilité ou garantie dans le cas d'une mauvaise utilisation de l'Equipement, dans le cas d'une utilisation détournée par le Client et/ou dans le cas de l'usure normale des Equipements. Si les Equipements livrés sont non conformes aux Equipements commandés par le Client ou s'ils présentent des vices-cachés, ce dernier devra adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à la Société à l'adresse indiquée sur le devis accepté par le Client, pour lui notifier la non-conformité ou les vices-cachés des Equipements dans les plus brefs délais. La Société accusera réception de la demande du Client et lui confirmera la marche à suivre si le caractère non conforme des Equipements est confirmé.

13- RESILIATION

En cas d'inexécution par l'une des parties de l'une de ses obligations essentielles, le contrat pourra être résilié par l'autre partie, quinze jours ouvrés après mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception restée sans effet ni réponse, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à la partie défaillante. En cas de résiliation du fait du Client, dans les conditions de l'article 3b des présentes conditions générales de vente ou autrement, les acomptes versés resteront acquis au Vendeur.

14- DONNEES PERSONNELLES

a. Collecte et utilisation des données personnelles

Les informations recueillies sur le Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'Entreprise et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des travaux ou fournitures commandés et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces travaux.

b. Droit d'opposition, de rectification et de suppression des données personnelles

Les données à caractère personnel sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'à la réglementation européenne relative à la protection des données à caractère personnel. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer, pour motif légitime, au traitement desdites données. Ces droits peuvent être exercés par l'envoi d'un courrier à l'adresse suivante : « SARL DALLE 17 – Rue Pierre et Marie Curie – 17100 SAINTES » ou par l'envoi d'un e-mail à l'adresse « contact@dalle17.fr ». Ces demandes ne sont acceptées par l'Entreprise que si les Clients sont en mesure de pouvoir justifier de leur identité par l'envoi d'une photocopie de leur pièce d'identité par exemple. En cas de réclamation, le Client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

15- DROIT DE RETRACTATION

Le droit de rétractation s'exerce conformément aux dispositions des articles L. 221-1 et suivants du Code de la consommation, applicables en cas de contrat conclu à distance. Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation à compter de la réception de sa commande sans avoir à motiver sa décision. Il lui appartiendra en revanche de supporter les frais de retours du ou des produits visés par la rétractation dans des conditions de nature à assurer le maintien en l'état du ou des produits retournés. Ce retour ne sera en toute hypothèse possible que pour des produits en fourniture seule non modifiés par le Client. Le droit de rétractation s'exerce sur le formulaire suivant :

À l'attention de SARL DALLE 17, Rue Pierre et Marie Curie, 17 100 SAINTES, contact@dalle17.fr :
Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur le marché privé de travaux (*)/ pour la prestation de services (*) ci-dessous :
Devis signé le (*)/ reçu le (*) :
Numéro du devis : _____ Date du devis : _____
Nom du (des) consommateur(s) : _____
Adresse du (des) consommateur(s) : _____
Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) : _____
Date : _____
(*) Rayez la mention inutile

16- LITIGE

a. Recours à la médiation

Conformément aux dispositions de l'article L 211-3 du Code de la consommation et des articles L 611-1 et s du même code, en cas de litige, le Client particulier peut recourir à la procédure de médiation. L'Entreprise a désigné comme médiateur de la consommation le Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice (CM2C) qui peut être contacté par courrier : 14 rue Saint Jean – 75017 PARIS ; par téléphone : 06 09 20 48 86 ; par mail : cm2c@cm2c.net ou via son site internet : www.cm2c.net.

b. Loi et juridiction compétente

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. En cas de litige entre professionnels, le Tribunal compétent est le Tribunal de Commerce de Saintes, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.